



IGE | IPI

Eidgenössisches Institut für Geistiges Eigentum
Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Istituto Federale della Proprietà Intellettuale
Swiss Federal Institute of Intellectual Property

Stauffacherstrasse 65/59 g
CH-3003 Berne
T +41 31 377 77 77
info@ipi.ch | www.ipi.ch

Opposition contre l'enregistrement d'une marque

1 Opposant(e)

Nom ou raison de commerce, adresse, NPA/localité/pays

2 Mandataire de l'opposant(e)

Nom ou raison de commerce, adresse, NPA/localité

3 Personne à contacter/ numéro de référence

Nom, n° de tél.

N° de référence, dossier

Communication électronique

Dans la présente procédure, je souhaite recevoir les écrits de l'IPI par voie électronique à l'adresse suivante*:

* L'adresse indiquée doit être enregistrée sur une plateforme de messagerie reconnue pour transmettre par voie électronique des documents dans le cadre d'une procédure administrative fédérale. Pour plus d'informations: www.ipi.ch/communication-electronique.

4 Marque sur laquelle se fonde l'opposition

Numéro d'enregistrement ou de dépôt (si la marque n'est pas encore enregistrée):

Eléments verbaux principaux de la marque:

5 Marque attaquée

Numéro de l'enregistrement:

Eléments verbaux principaux de la marque:

6 Titulaire de l'enregistrement attaqué

Nom ou raison de commerce

Ne pas remplir s.v.p.

Taxe d'opposition

7 Taxe

La taxe d'opposition de CHF 800 par marque sur laquelle se fonde l'opposition

- CHF
 CHF

versée sur le CH68 0900 0000 3000 4000 1
à débiter de notre compte courant n°
l'IPI

auprès de

Date de réception

Veillez remplir aussi le verso

8 Etendue de l'opposition

- L'opposition porte sur tous les produits et/ou services pour lesquels la marque attaquée est enregistrée.
- L'opposition porte seulement sur les produits et/ou services suivants, pour lesquels la marque attaquée est enregistrée:

Suite sur feuille séparée

9 Courte motivation de l'opposition

10 Remarques

11 Annexe(s)

Double exemplaire

Procuration

12 Date et signature

Attention: Vous devez envoyer ce formulaire d'opposition et l'ensemble des pièces justificatives (procurations, extraits du registre, etc.) en double exemplaire.

8 Etendue de l'opposition - suite

L'opposition porte seulement sur les produits et/ou services suivants, pour lesquels la marque attaquée est enregistrée: